

Leçons de Ripoll

La radicalisation, conséquence d'une série de déclencheurs qui promeuvent l'opposition absolue et radicale à des idées, présente une dimension essentiellement idéologique.

Jordi Moreras

Les attentats de Barcelone et de Cambrils en août 2017 ont une fois de plus révélé à quel point nous en savions peu sur les causes des processus de radicalisation extrémiste. Comme s'il s'agissait d'une boîte noire, il faut attendre qu'un événement concret se produise pour identifier les motivations qui ont conduit ses auteurs vers le radicalisme. Un an plus tard, nous nous demandons encore comment la radicalisation de certains jeunes de Ripoll a pu se produire de façon si inaperçue, et les principaux arguments continuent à insister sur le rôle d'instigateur de l'imam d'une des mosquées de cette localité. Après ce qui s'est passé, il semble qu'il faille revenir sur nos pas en ce qui concerne les consensus auxquels étaient parvenus les analystes sur le rôle des mosquées et des imams dans l'activation des processus de radicalisation violente. Je me souviens encore comment, il y a quelques années, les hauts responsables de la sécurité espagnols s'appliquaient à expliquer le changement de paradigme qu'ils avaient observé dans la manière dont ces processus étaient favorisés : si auparavant il s'agissait des mosquées à travers les proclamations des imams, désormais l'influence d'internet et des réseaux sociaux se trouve dès lors à l'origine de l'activation de la radicalisation. L'affaire de Ripoll doit-elle faire changer ce point de vue ?

À la vérité, les mosquées et les imams n'ont jamais cessé d'être considérés comme suspects habituels. Sinon, il serait inexplicable que l'on ait voulu élaborer une géographie de la radicalisation dans notre pays, en tenant compte des localités où était identifiée une mosquée liée au salafisme, une doctrine qui a été qualifiée de porte idéologique conduisant au radicalisme. Le fait est qu'à Ripoll, aucune des deux mosquées n'était salafiste, de sorte que, dans ce cas, les radars déplacés par les services d'information ont été peu efficaces au moment de prévoir ce qui allait se passer.

Suite aux attentats du 11 mars 2004, il avait été décidé que les imams devaient être surveillés et les mosquées contrôlées, car on craignait qu'ils ne deviennent des foyers de radicalisation. Le bilan depuis lors ne nous permet pas de confirmer cette hypothèse. La surveillance des sermons et des prêches n'a pas permis d'identifier

qui que ce soit qui ait appelé au djihad depuis la chaire d'une mosquée, et lorsqu'un discours trop rigoureux ou contraire aux valeurs en vigueur dans notre société a été interprété, différents types d'actions ont été menées (les discours religieux intégristes ne constituent pas un crime), voire même l'expulsion administrative préventive – en accord avec d'autres gouvernements européens – de personnes soupçonnées de mener des actions d'endoctrinement ou de radicalisation. La prévention de la violence ne devrait pas nous conduire à proposer des actions qui frôlent l'arbitraire et dont les effets ébranlent le cadre démocratique et l'État de droit.

Mais revenons à Ripoll et à toutes les questions qui sont restées en suspens. La question n'est pas « que se passe-t-il dans les mosquées », mais « comment les mosquées exercent-elles leur influence sur les communautés musulmanes ? ». Si je propose de laisser de côté la composante d'anxiété qui est incorporée dans la première question, c'est parce que la seconde nous ouvre à la compréhension du rôle que joue cette institution sociale sur le collectif musulman. Si ce que nous voulons savoir c'est à quel point les mosquées dictent le destin de leurs communautés, il suffit de récupérer tout ce que les sciences sociales ont écrit sur les institutions religieuses et la différence établie entre fonction et action dans leur relation par rapport à leurs communautés de référence. C'est-à-dire, c'est une chose que d'affirmer que les mosquées sont les espaces communautaires religieux par excellence (fonction), et une autre que leur capacité à influencer et à projeter leurs idées (action) imprègne la conscience de tous les membres d'une communauté locale. Nous ne sommes pas toujours capables de reconnaître cette dualité, car nous continuons à percevoir l'islam comme une religion totalitaire et totalisante, qui menace ses membres à travers les discours virulents de prédicateurs fanatiques dans des mosquées qui agissent comme des institutions voraces (reprenant l'expression de l'étude classique de Lewis Coser), en tant que vigiles de l'orthodoxie, et qui déplacent les gardiens des traditions – les imams – pour qu'ils veillent à ce que personne dans leur communauté ne se dévie de la bonne voie. À tel point nous avons cru au rôle intimidant de cette ins-

titution, que nous avons pris pour argent comptant les soupçons concernant les supposés tribunaux de la charia, ou qu'il existait des quartiers totalement islamisés, sans qu'aucune donnée concluante n'ait été apportée.

Je disais auparavant que ce qui s'est passé à Ripoll, c'est qu'un imam a persuadé des jeunes gens de fréquenter la mosquée, puis, ensuite, il les a convaincu de faire quelque chose de grand. Assez grand pour qu'un pays entier continue à se demander un an plus tard « que s'est-il passé, Younes ? » Dans ce cas là, il semble évident que la figure d'Abdelbaki es Satty est fondamentale en tant qu'agent de persuasion de ces jeunes qui n'étaient pas trop attachés à la tradition religieuse héritée de leurs parents et qui vivaient dans un contexte social qui continuait à les considérer comme des enfants d'immigrants. Il ne s'agissait pas d'une histoire de retrouvailles avec la tradition religieuse, ni d'un retour à la pratique religieuse : pour eux, ce n'était pas une renaissance spirituelle. C'était la rencontre entre les vies ordinaires et courantes de ces jeunes et la volonté manipulatrice d'un individu qui, enveloppé par son charisme d'imam, a su apprécier ces petites frustrations et amertumes que ces jeunes cachaient, pour les guider sous forme de rage et dans une direction concrète. Es Satty a eu la capacité de savoir lire entre les lignes de ces vies ordinaires pour trouver leurs faiblesses et en tirer profit. Tout cela devrait nous faire réfléchir à la manière dont il est possible qu'en dépit d'un grand déploiement d'instruments d'analyse et d'intervention sociale, nous ne soyons pas capables d'identifier ces situations à l'avance.

La redéfinition des imams en tant que figures publiques

Es Satty a profité de son statut d'imam. C'est là l'argument qui a été généralement accepté et, en particulier, par certains imams qui, ces derniers mois, m'ont exprimé leur colère et leur rage face à ce qui s'est passé à Ripoll. Ils renient Es Satty non seulement à cause de ce qu'il a fait (ou voulait faire), mais aussi parce qu'il n'a jamais démontré de façon fiable ses capacités et ses connaissances pour exercer en tant qu'imam. Une fois de plus, une nouvelle question sans résoudre se pose : quelles sont les exigences pour agir en tant qu'imam en Espagne ? Et bien, logiquement, celles qui sont déterminées par les besoins des communautés elles-mêmes qui, en l'absence d'une autorité doctrinale compétente capable de réglementer l'exercice de cette fonction religieuse, doivent choisir parmi des candidats qui ne sont pas toujours les meilleurs. C'est cela même qui s'est produit à Ripoll, comme cela s'est produit dans beaucoup d'autres communautés musulmanes espagnoles où les urgences, les besoins et les bonnes volontés ont prévalu sur les titres, les connaissances et les compétences pour servir de guide spirituel de la communauté. On dit qu'à partir de maintenant, un recensement des imams sera établi afin d'éviter que des situations comme celle de Ri-

poll se produise à nouveau, ou que des sermons contraires aux valeurs et aux principes de notre société soient prononcés. Mais il est évident qu'un recensement, en soi, ne peut servir qu'à identifier le genre de responsabilité qui peut être réclamée aux dirigeants communautaires qui permettent ces discours dans leur mosquée. Ce qu'il faudrait faire, c'est définir le statut de l'exercice de la fonction d'imam en Espagne, une question qui, jusqu'à présent, a été abordée d'une manière peu décidée par les instances représentatives de l'islam dans notre pays.

Bien sûr, pour ce faire, deux aspects doivent être résolus, selon moi. D'une part, réviser l'hypothèse qui, depuis des années, insiste à montrer les imams comme leaders spirituels des collectifs musulmans, tenant pour acquis leur capacité charismatique et leur influence face à leurs communautés. Cette affirmation, du moins en Catalogne, ne tient pas face à la comparaison empirique, qui montre que la reconnaissance de l'autorité de ces figures est très relative au sein de ces communautés, et que le pouvoir effectif de leadership est assumé par d'autres figures, comme les administrateurs des mosquées et des oratoires. Et, d'autre part, comprendre le rôle public que les imams devraient avoir dans le cadre d'une société non régie par l'islam. Je me souviens d'une conversation que j'ai maintenue il y a des années avec Najat el Hachmi, assis sur une terrasse de la Plaza Major de son village, Vic. Suivant sa lucidité proverbiale, elle m'a dit que les imams devraient cesser d'être imams à la fin du sermon et de la prière, lorsqu'ils quittent la mosquée. Puis ainsi, à la différence des prêtres – a-t-elle continué à soutenir – ils deviendraient un membre comme un autre de la communauté musulmane, jusqu'à ce que cette dernière ne les sollicite de nouveau pour exercer leur fonction de guide de la prière. El Hachmi ne me parlait pas en tant que spécialiste de l'islam, mais en tant que personne consciente de faire partie d'une tradition culturelle et religieuse sujette à des processus d'autorégulation du fait qu'elle se trouve dans une société non musulmane, qui développe un conservatisme à la défensive en exerçant un contrôle sur les membres de la communauté. Son argument était que les imams ne devaient pas s'immiscer dans la vie sociale des gens, ce qui coïncidait curieusement avec ce que le consul marocain de l'époque à Barcelone, Bouchaïb el Khalfi, a également déclaré peu après en 2002. La redéfinition des imams en tant que figures publiques devrait également faire partie de cette définition de leur fonction, au-delà de la simple assimilation à d'autres figures religieuses établie par le système juridique espagnol.

Le rôle des communautés musulmanes

Comme c'est le cas dans d'autres sociétés européennes, la prévention et la lutte contre la radicalisation doivent commencer dans les communautés musulmanes elles-mêmes. Ce serait là l'une des leçons les plus importantes que nous devrions tirer de Ripoll. Dans un ouvrage récemment publié

(*Identidades a la intemperie. Una mirada antropológica a la radicalización en Europa*, Bellaterra, 2018), j'expose qu'il faudrait analyser les situations dans lesquelles vivent certains individus et les décisions qu'ils prennent d'assumer des discours de polarisation, ce qui les amène à agir de façon réactive face à d'autres approches qu'ils considèrent diamétralement opposées aux leurs. Ceci, qui n'est qu'un retour à l'ancienne discussion sociologique sur la dynamique de groupes, est réinterprété par Cass Sunstein (*Going to extremes*, Oxford University Press, 2009) pour situer cette polarisation dans des contextes sociaux où circulent toute une série de discours qui encouragent et provoquent ce genre d'opposition réactive. La radicalisation serait donc la conséquence d'une série de déclencheurs qui promeuvent l'opposition absolue et radicale à des idées, en acquérant une dimension essentiellement idéologique. Par conséquent, je continue à défendre que nous sommes confrontés à des processus qui requièrent une analyse en termes sociologiques, ce qui ne signifie pas qu'il faille assumer la simple thèse de la radicalisation comme résultat de l'exclusion sociale, mais plutôt la comprendre en termes idéologiques, comme un mécanisme d'activation de polarisations qui sont capables de générer des identités réactives. Et c'est ici que trouve sa place le recours à la référence religieuse islamique qui est utilisé, également en termes idéologiques, par ceux qui cherchent à légitimer le recours au combat politique et/ou à la violence. Une légitimité qui, historiquement, présente un long parcours, comme le soutient Luz Gómez (*Entre la sharia y la yihad*, Los libros de la Catarata, 2018).

J'ai le sentiment que le champ d'action des communautés musulmanes contre la radicalisation extrémiste commence à se poser au-delà des mosquées et des références doctrinales. C'est-à-dire, l'appel à la défense d'un islam modéré, tolérant et qui condamne la violence sera toujours un argument valable et en vigueur. Mais l'action contre les polarisations acquiert une dimension beaucoup plus sociale et elle va requérir l'activation de nouvelles ressources et de nouvelles complicités sur le territoire. Le travail avec les jeunes est défini comme une priorité, compte tenu de la préoccupation exprimée par les familles que leurs enfants soient impliqués dans les mêmes situations que celles qui ont provoqué ce qui s'est passé à Ripoll. Les premières initiatives ont déjà été développées par certaines communautés (oui, même certaines d'inspiration salafiste), pour travailler de manière intégrale avec d'autres entités sociales, éducatives et sportives, pour essayer de reconduire ou d'éviter la reproduction de ces fissures dans les vies ordinaires dont les facilitateurs de l'extrémisme finissent par profiter.

Malheureusement, cependant, avant de soutenir ces propositions émergentes, on préfère se pencher sur d'autres arguments qui s'arrogent la capacité d'identifier clairement les causes et les signes de la radicalisation, et qui proposent aux institutions et aux organismes publics des initiatives de formation express pour leurs professionnels. Une certaine « industrie de la radicalisation » est en marche et il reste à voir à quel point elle favorise notre compréhension de ce phénomène complexe ou, au contraire, elle nous resitue dans de vieux préjugés peu utiles pour comprendre le présent et l'avenir. ■

FONDATION AL FANAR: Traduction et analyse
du monde arabe depuis 2002

